

Solidaires ■ Unitaires ■ Démocratiques

L'attitude Sud

Union
syndicale
Solidaires

le journal de Sud éducation Loire

L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise!

Numéro 65 ■ Juillet-Août 2013 ■ Édité le 26 août

Retraites : ne lâchons rien

**Pas 1 jour de +
Pas 1 euro de -**

Partage des richesses !

**Public, privé :
Tou-te-s en grève
mardi 10 septembre**

Manifestations
Sainté : 11 h Bourse du travail
Roanne: rendez-vous à venir

Retraites : combattre toute nouvelle régression

▼ **Le gouvernement programme une nouvelle attaque contre les retraites. Les grands axes ont été annoncés par Hollande : augmentation de la durée de cotisation et baisse des pensions, auxquelles s'ajouteraient quelques ressources supplémentaires dont les prélèvements se feraient sur des bases socialement injustes. Il n'y a aucune raison d'accepter un quelconque recul. Le « problème du financement » des retraites est largement fictif et il s'agit avant tout d'une question de répartition des richesses. Il nous faut construire la mobilisation la plus large pour stopper les régressions sociales et changer les rapports de force. ▲**

Pas un jour de plus !

L'unique argument rabâché pour défendre un nouvel allongement des cotisations est que nous devrions travailler plus longtemps puisque l'espérance de vie augmente. Pourtant :

1 L'ALLONGEMENT DE LA VIE DURE DEPUIS 250 ANS ET N'A PAS EMPÊCHÉ LE PROGRÈS SOCIAL. Si nous avons suivi le « *vivre plus, donc travailler plus* », il n'y aurait jamais eu aucune réduction du temps de travail, aucun congé payé, aucune baisse de l'âge de la retraite.

2 AVEC 5 MILLIONS DE CHÔMEUR/EUSE-S, TOUTE AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL EST INDÉCENTE. Il faut réduire le temps passé au travail (par semaine, par an, et au cours d'une vie) pour travailler moins, tou-tes, et mieux.

3 L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ COMMENCE À RECULER DEPUIS QUELQUES ANNÉES. Les conditions de travail se dégradent, de nouvelles maladies apparaissent. Les années les plus dures au travail sont les dernières. Les meilleures années de retraites sont celles du début. Augmenter la durée du travail réduirait la *durée* et la *qualité* de nos retraites (et de nos vies !)

4 ALLONGER LA DURÉE DE COTISATION, C'EST BAISSER LES PENSIONS. Les contre-réformes depuis 1993 ont réduit les pensions de plus de 30 %. La moitié des salarié-e-s est hors emploi en partant à la retraite et l'augmentation des annuités exigibles ne modifie pas la durée réelle de cotisation : la durée moyenne cotisée est de 31 ans et la durée moyenne validée de 37,75. Augmenter la durée de cotisation attendue, c'est creuser l'écart entre annuités exigibles et annuités cotisées et ainsi baisser les pensions, phénomène amplifié par les décotes.

5 ALLONGER LA DURÉE DE COTISATION, C'EST ACCENTUER LES INÉGALITÉS FEMMES/HOMMES. La différence des salaires entre femmes et hommes est déjà en moyenne de 27 % ; pour les pensions elle s'élève à 33 %. Les femmes validant en moyenne 12 trimestres de moins, toute augmentation des annuités aggraverait ces inégalités de la vie professionnelle et des retraites, à l'encontre desquelles le gouvernement n'envisage aucune réponse sérieuse.

Pas un euro de moins !

Ni CSG, ni cotisation salariale

Outre l'augmentation de la durée de cotisation, qui ferait baisser les pensions, le gouvernement envisage diverses options pour diminuer directement le montant des retraites, et pour augmenter les ressources : élever les cotisations – y compris salariales – ou la CSG (Contribution Sociale Généralisée). Majorer les cotisations salariales reviendrait à baisser le salaire net des actifs/ves afin d'augmenter le moins possible les cotisations patronales. Sous des faux airs de justice fiscale (« *tout le monde participe à l'effort contributif* »), augmenter la CSG pénaliserait la plupart des travailleurs/euses pour toucher le moins possible au capital. La CSG est un prélèvement particulièrement injuste car il est proportionnel. Elle touche la quasi-totalité des revenus (salaires, retraites, revenus de maternité, allocations chômage, revenus du patrimoine et de certains titres financiers...) mais 60 % des revenus du capital n'y sont de fait pas soumis.

La situation n'a rien de catastrophique

Il y a plus de retraité-e-s et c'est un progrès. Les retraites, c'était 5% du PIB (produit intérieur brut) en 1960, 10% en 1980, 13% aujourd'hui... Il n'y a pas lieu de s'interdire l'augmentation de cette part... en prenant l'argent où il s'accumule ! Selon les prévisions du Conseil d'orientation des retraites, il y aura un pic de déficit en 2020 (avec 20 milliards annuels), puis un retour à l'équilibre vers 2035. 20 milliards à trouver par an, c'est 1 point de PIB : c'est comparable au crédit d'impôt offert sans contreparties aux entreprises en novembre 2012 avec le « Pacte de compétitivité ». La fraude fiscale, c'est 80 milliards par an.

Augmenter les cotisations patronales

↪ **IL FAUT REMETTRE EN CAUSE EXONÉRATIONS ET ALLÈGEMENTS DE COTISATIONS ;** elles ont prouvé leur inefficacité. L'exonération sur les stock-options coûte 3 milliards par an. Avec celles qui sont liées à l'intéressement et à la participation, on arrive à une perte comprise entre 6 et 8,3 milliards. Et ne sont pas comptées ici les exonérations sur les bas salaires, les zones franches, etc.

↪ **LES COTISATIONS PATRONALES PEUVENT AUGMENTER EN DIMINUANT LES DIVIDENDES.** Le taux de cotisation patronale n'a pas bougé depuis 1980, alors que les cotisations salariales ont augmenté. Ce qui coûte cher aux entreprises, c'est d'abord le coût du capital. En 30 ans, la part des dividendes versés aux actionnaires a triplé (94 milliards par an environ).

↪ **IL FAUT ÉLARGIR L'ASSIETTE DES COTISATIONS PATRONALES :** le patronat a multiplié les substituts pour ne pas augmenter les salaires et individualiser la rémunération : dividendes, intéressement, stock-options, bonus... Les cotisations devraient être élargies à l'ensemble des revenus distribués par les entreprises.

40% des retraité-e-s vivent, se logent et se nourrissent avec moins d'un smic.

1 femme retraitée sur 3 touche une pension inférieure à 700 euros par mois.

Les retraites, c'est un choix de société : tolèrera-t-on la montée de la misère, la paupérisation des retraité-e-s ?



En finir avec les politiques libérales

Le déficit de 20 milliards pour 2020 est la conséquence des politiques d'austérité. Nous ne sommes pas responsables de la crise du capitalisme ; ce n'est pas à nous de la payer. Le financement de la protection sociale est grevé par le chômage et les bas salaires, autant de cotisations en moins. Il faut créer des emplois socialement et écologiquement utiles, réduire le temps de travail, augmenter l'emploi public, développer les services publics et créer ceux qui manquent alors que le gouvernement se vante de faire mieux que ses prédécesseurs pour la réduction des dépenses publiques. De même, la poursuite du gel des traitements des fonctionnaires comme le refus d'augmenter significativement le SMIC serviront de prétexte au patronat pour continuer une politique globale de gel des salaires.

Il n'y a pas de « problème des retraites », il y a l'urgence d'une autre répartition des richesses et d'une alternative sociale !

Les revendications de Solidaires

Réduire les injustices suppose d'abroger les contre-réformes depuis 1993 pour :

- ↪ définir l'âge légal pour une retraite à taux plein à 60 ans,
- ↪ supprimer la décote et ramener la durée de cotisation à 37,5 annuités,
- ↪ indexer les pensions sur les salaires.

Pour financer les retraites, il faut augmenter les cotisations patronales et :

- ↪ abroger les mesures d'exonération et d'allègement des cotisations,
- ↪ augmenter leur taux,
- ↪ élargir leur assiette à tous les revenus distribués par les entreprises.

Régressions ? Mobilisation !

Nous devons tirer les bilans des luttes précédentes si nous voulons empêcher les régressions programmées. Il faut, pour développer la mobilisation, s'appuyer sur les journées de grève et manifester le plus massivement. Mais il ne suffit pas de montrer son désaccord. Il faut créer un véritable rapport de force, par la construction d'une grève interprofessionnelle reconductible bloquant le fonctionnement de l'économie et des institutions, seule à même de faire plier les pouvoirs. Chaque secteur doit y prendre sa part. À SUD éducation, dans notre champ professionnel, avec Solidaires, notre union syndicale interprofessionnelle, nous y mettrons toutes nos forces.

Ni en 2013, ni en 2020...

Pour essayer de tuer dans l'œuf la forte mobilisation qui s'annonçait, le gouvernement pourrait renoncer à allonger dès maintenant la durée de cotisation. Mais ce serait reculer pour mieux sauter, puisqu'il programmerait l'augmentation des annuités pour 2020. Si ce premier recul était confirmé, cela devrait renforcer notre détermination à créer le rapport de force : par nos luttes, empêchons toute régression pour aujourd'hui ou pour demain, imposons l'abrogation des contre-réformes de la droite et la satisfaction de nos revendications.

Grève mardi 10 septembre

Le gouvernement veut aller vite et présenter son texte au Conseil des ministres mi-septembre. CGT, FO, Solidaires, FSU appellent à une journée nationale de grèves et manifestations le mardi 10 septembre. Des appels unitaires sont lancés dans les secteurs professionnels, les manifestations s'organisent dans tous les départements. Réussir cette action nationale interprofessionnelle est la première étape pour construire le mouvement national qui nous permettra de gagner. Pour nos retraites, uni-e-s, mobilisé-e-s contre les mauvais coups !

(Re)joignez SUD éducation Loire !

Pour nous rencontrer, prendre contact, échanger, vous serez bienvenu-e-s à notre AG de rentrée, ouverte à tou-te-s, le mercredi 18 septembre de 17h30 à 20h30 au 20 rue Descours à St-Etienne.

N'hésitez-pas à nous contacter :

☎ 06 75 81 77 07

@ loire@sudeducation.org

✉ 20 rue Descours 42000 St-Étienne

🌐 www.sudeducation42.org

Solidaires ■ Unitaires ■ Démocratiques

L'attitude Sud
le journal de Sud éducation Loire

Numéro 65 ■ Juillet-Août 2013 ■ Édité le 26 août

Une autre école, une autre société !

L'attitude SUD

20 rue Descours
42000 Saint-Étienne

Directrice de publication :
Maryse Didier

Journal imprimé par nos soins
Tiré à 1100 exemplaires

N° CPPAP: 0615 S 06031

N° ISSN 1761-5259

Prix : 2 € - Abonnement annuel : 12 €

Dispensé de timbrage

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Saint-Étienne GD Poste

Déposé le 27/08/2013

Journal spécial retraites et grève public/privé du mardi 10 septembre

Ne lâchons rien	p.1
Combattons toute régression	p.2
Mobilisation : en grève le 10/09	p.4
Bulletin d'adhésion 2013/2014	Encart

Retraites

Combattons toute régression

**Pas 1 jour de +
Pas 1 euro de -**

Partage des richesses !

Solidaires